



## COMMUNIQUE DE PRESSE

# Lutte contre le cyberharcèlement : fin de la récré. SafeBear lance son application pour mettre un terme à l'impunité en ligne

Paris, le 13 juin 2024

**SafeBear lance aujourd'hui son application web en accès anticipé pour lutter contre le cyberharcèlement qui gangrène les réseaux sociaux. Conçue spécialement pour aider les utilisateurs à se protéger du harcèlement en ligne, cette application web offre des fonctionnalités innovantes et intuitives. Elle permet aux utilisateurs de reprendre le contrôle de leur expérience numérique, et ainsi de profiter du web en toute confiance et sérénité.**

Le cyberharcèlement est quasiment devenu un réflexe toxique et compulsif dans notre société hyperconnectée. Selon une étude d'IPSOS (2021), 59 % des internautes ont déjà été victimes de harcèlement en ligne. Cela peut avoir des conséquences dévastatrices sur la santé mentale et émotionnelle des personnes concernées et aussi déstabiliser les personnes les plus équilibrés. **SafeBear, en proposant son application web offre la seule solution technologique susceptible de mettre fin à ce fléau.**

Les équipes de SafeBear ont travaillé pendant deux ans sur le développement de leur application web. Son fonctionnement est simple, elle analyse automatiquement les messages reçus et identifie tout contenu potentiellement offensant ou menaçant sur l'ensemble des comptes personnels des utilisateurs sur X et Instagram ; l'intégration de Snapchat et TikTok devrait arriver cet été. Cette identification est opérée grâce à une association entre intelligence artificielle et contextualisation sémantique. Malgré la complexité du langage humain, l'intelligence artificielle développée en interne est désormais capable d'appréhender les subtilités de la langue française grâce à un *large language model* (LLM).

L'application a été développée autour de trois fonctionnalités clés : **détecter, alerter, certifier**.

Comment fonctionne-t-elle ?

- **Elle signale les contenus** toxiques : l'application envoie un signalement (directement à l'utilisateur ou à un tiers) dès qu'un contenu relevant du cyberharcèlement est détecté.
- **Elle collecte les preuves** : Les messages toxiques sont ensuite enregistrés sur une blockchain dédiée qui assure l'authenticité et l'inaltérabilité des messages.
- **Elle facilite le dépôt d'une plainte** grâce à la constitution d'un dossier de preuves certifié et opposable envoyé à la demande de l'utilisateur aux autorités judiciaires.

Par ailleurs l'application sera vecteur d'**information et de prévention** en proposant des contenus informatifs sur le cyberharcèlement et des conseils pour se protéger.

**SafeBear respecte la vie privée de ses utilisateurs.** Un chiffrement de bout en bout permet de protéger les données de l'utilisateur qui ne peuvent être consultées directement. SafeBear a mis en place une charte d'éthique qui s'appuie sur un comité chargé de contrôler sa bonne exécution au sein de l'entreprise avec comme objectif premier que le respect de chacun soit au cœur des relations interpersonnelles. La startup est à ce titre accompagnée par des experts de la société civile (développeurs, avocats, policiers, etc.).

L'application web est disponible sur l'ensemble des navigateurs (PC et mobile) ; le montant de l'abonnement commence à 4 euros par mois pour un engagement d'un an. Demain, SafeBear envisage de travailler sur des corpus linguistiques différents (anglais, allemand, espagnol) et ainsi proposer son application aux autres pays européens.

→ *Un kit média contenant des captures d'écran de l'application et des informations complémentaires est disponible sur demande.*

## A propos

Fondée en 2022, SafeBear est une entreprise française indépendante qui a développé sa propre IA pour détecter et analyser les contenus toxiques, et alerter les utilisateurs des plateformes d'échanges interactifs (réseaux sociaux, jeux, rencontres). Après avoir déposé 2 brevets, SafeBear est la solution technologique de référence pour lutter contre le cyberharcèlement.  
<https://safebear.ai>

## Contacts presse

**Catherine Meddahi** – 06 08 14 49 70 – [c.meddahi@agence-influences.fr](mailto:c.meddahi@agence-influences.fr)

**Philippe Vogel** – 06 80 20 70 88 – [p.vogel@agence-influences.fr](mailto:p.vogel@agence-influences.fr)